



Classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes

Infrastructures routières et lignes ferroviaires à grande vitesse

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de bande affectée par le bruit
■ Catégorie 1 (0/3 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 300m
■ Catégorie 2 (0/4 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 200m
■ Catégorie 3 (0/5 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 100m
■ Catégorie 4 (0/6 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 50m
■ Catégorie 5 (0/8 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

■ Bande affectée par le bruit

Lignes ferroviaires conventionnelles et lignes de tramway

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de bande affectée par le bruit
■ Catégorie 1 (0/3 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 300m
■ Catégorie 2 (0/4 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 200m
■ Catégorie 3 (0/5 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 100m
■ Catégorie 4 (0/6 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 50m
■ Catégorie 5 (0/8 dB(A)) Niveau sonore au point de référence en période diurne	Largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

■ Bande affectée par le bruit

— Continuité — Arrondissement

Attention tracé tourné

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU - H** DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°6 2023

LIMONEST

ANNEXE C.4.4.2 - Voies bruyantes

Echelle : 1/5000

